

# Index égalité professionnelle

## Année 2025

Conformément au décret n°2024-949 du 21 octobre 2024 fixant les modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1 er du décret n°2024-948 du 21 octobre 2024 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique hospitalière :

L'index de l'établissement pour l'année 2025 est de **82**.

